

L'ONU préoccupée par la situation des droits de l'homme en Algérie

La situation des droits de l'homme en Algérie inquiète la plus haute instance des Nations-Unies chargée des droits humains à savoir le Haut-Commissariat aux droits de l'homme

En effet, cette institution de l'ONU a demandé, vendredi, aux autorités algériennes de mettre immédiatement fin aux violences contre des manifestants pacifiques et les arrestations arbitraires.

'' Nous sommes très préoccupés par la détérioration de la situation des droits de l'homme en Algérie et par la répression continue et croissante contre les membres du mouvement pro-démocratique du Hirak'', a déclaré Rupert Colville, un porte-parole du Haut-Commissariat lors d'un point de presse de l'ONU à Genève largement suivi par la presse internationale.

Selon les services de la Haut-Commissaire Michelle Bachelet, les manifestations, qui se poursuivaient en ligne à la suite de la pandémie de Covid-19, ont repris dans les rues ces dernières semaines, les autorités réagissant de la même manière répressive qu'en 2019 et 2020.

Le Haut-Commissariat accuse les forces de sécurité algérienne d'un usage excessif de la force. Il estime que des centaines d'individus ont été arrêtés depuis la reprise des manifestations le 13 février 2021.

Le Haut-Commissariat a également reçu ''des allégations de torture et de mauvais traitements en détention, y compris de violences sexuelles''. Par conséquent, il appelle à cesser tout recours à la violence contre des manifestants pacifiques et « à mettre un terme aux arrestations et détentions arbitraires''.

Les services de Mme Bachelet demandent instamment aux autorités ''de libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes arrêtées ou détenues arbitrairement pour avoir prétendument soutenu Hirak, et d'abandonner toutes les charges retenues contre elles''.

Par ailleurs, le Haut-Commissariat a fait état de « rapports crédibles» selon lesquels près d'un millier de personnes ont été poursuivies pour avoir participé au mouvement du Hirak ou pour avoir publié des messages critiques à l'égard du gouvernement sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes rapports, '' au moins 32 individus sont actuellement détenus pour l'exercice légitime de leurs droits fondamentaux, et certains d'entre eux sont passibles de longues peines, tandis que d'autres sont toujours en détention provisoire''.

Ces derniers développements font écho à la situation qui s'est produit en 2019 et 2020, lorsque « au moins 2500 personnes ont été arrêtées ou détenues dans le cadre de leur engagement pacifique ». De même, les procédures pénales engagées en 2019 et 2020 contre des militants, des défenseurs des droits de

l'homme, des étudiants, des journalistes, des blogueurs et des citoyens ordinaires qui ont exprimé leur opposition se sont poursuivies pendant les deux premiers mois de 2021.

Des journalistes ont été arrêtés pour avoir couvert ou fait des reportages sur le mouvement de protestation, et 16 médias en ligne indépendants connus pour leurs reportages critiques ont été bloqués, constate encore l'Agence onusienne.

Face à cette situation, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU réclame des enquêtes ''rapides, impartiales et rigoureuses'' sur les allégations de torture et de mauvais traitements en détention. Il demande aussi à Alger d'abroger les textes qui sont utilisés pour poursuivre des personnes qui ne font qu'exprimer leur opinion et exercent leur droit de réunion pacifique.